



Évreux, le 5 avril 2016

SECURITE ROUTIERE

Relais motard – 24 Heures du Mans moto

Le préfet communique

Depuis le 1^{er} janvier, on déplore sur les routes de l'Eure, **62 accidents** ayant causé le **décès de 7 personnes** et fait **79 blessés** (*chiffres provisoires arrêtés au 3 avril 2016*).

Aussi, à l'occasion des «24 Heures du Mans Moto» les 9 et 10 avril prochains, les services de l'État et ses partenaires organisent un «relais motards» sur l'autoroute A28. Cette initiative, mise en place depuis plusieurs années, permet à près d'un millier de motards de bénéficier, sur le trajet du retour, d'une pause réparatrice, conviviale et pédagogique.

Ainsi, à l'issue de la compétition, **le dimanche 10 avril de 08h00 à 20h30**, les motards pourront s'arrêter sur **l'aire du Domaine d'Harcourt**, diffuseur 13. Ce relais sera également accessible depuis le réseau secondaire.

Cette pause sera l'occasion d'échanger entre bénévoles et motards sur la sécurité routière autour d'une boisson ou d'un en-cas. Des intervenants départementaux de sécurité routière seront présents d'une part, pour dispenser des conseils pour une route plus sûre et d'autre part, pour faire la promotion du port de l'équipement adapté.

Pour repartir dans de bonnes conditions de sécurité, ils pourront procéder à des opérations d'entretien courant, telles que regonfler leurs pneumatiques et nettoyer leurs visières. En cas de besoin, un petit outillage pourra leur être prêté.

Pour toujours plus de sécurité, la société d'autoroute ALIS, reconduit la gratuité du péage sur son réseau, afin d'inciter les motards à emprunter le réseau autoroutier, plus sûr que les routes secondaires. L'accès sera donc libre pour les véhicules de classe 5, du vendredi 8 avril à 10h00 au lundi 11 avril à 10h00.

La sécurité routière est une priorité pour les services de l'État mais rien ne sera durablement acquis si les conducteurs, notamment les usagers de deux-roues motorisés qui sont particulièrement vulnérables, ne se convainquent pas des dangers de la route et n'adoptent pas, dans leurs habitudes, les recommandations qui sont régulièrement rappelées et dont le but est de préserver leur intégrité physique et celle des autres usagers de la route.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

René Bidal

Contact presse :

Service départemental de la communication interministérielle : 02.32.78.27.33 / 27.35